

De la recherche à la création de valeur : France Biotech dévoile son Plan d'Accélération de l'Innovation en Santé

Onze propositions pour accélérer le développement des innovations en santé, créer davantage de valeur en France et mieux répondre aux besoins des patients.

Paris, 11 septembre 2026. France Biotech, l'association des entrepreneurs de l'innovation en santé, présente aujourd'hui son Plan d'Accélération de l'Innovation en Santé. Structuré autour de 11 propositions concrètes, ce plan vise à mieux transformer l'excellence scientifique française en valeur économique, industrielle et médicale, à accélérer le développement d'innovations répondant aux besoins des patients, à renforcer la compétitivité des entreprises HealthTech et à consolider la souveraineté sanitaire du pays.

La France dispose d'une recherche publique particulièrement dynamique et reconnue à l'international. Son écosystème HealthTech compte près de 2 800 entreprises, représente 80 000 emplois directs et consacre 64 % de ses dépenses à la R&D. Une part importante des technologies développées par les start-up et PME innovantes est issue de cette recherche publique, témoignant de la vitalité scientifique et entrepreneuriale du pays.

Pourtant, la France ne bénéficie pas encore pleinement de cette dynamique sur les plans économique et industriel. Elle a perdu près de 20 % de ses sites de production pharmaceutique entre 2000 et 2015 et seuls 48 des 508 médicaments autorisés en Europe entre 2017 et 2022 ont été fabriqués en France, contre 122 en Allemagne. Dans le même temps, la France est désormais classée au 4e rang européen pour les essais cliniques industriels, derrière l'Espagne, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Ces constats révèlent une création de valeur insuffisamment captée en France. Transfert de technologies trop lent, difficultés de financement, accompagnement fragmenté, recul des capacités industrielles et accès complexe aux données de santé freinent le développement des innovations et limitent leurs retombées en matière d'activité, d'emplois, d'investissements et de souveraineté sanitaire.

« La France dispose d'une recherche publique particulièrement dynamique, mais elle ne bénéficie pas encore pleinement de la création de valeur liée au développement des innovations. Notre ambition est d'accélérer ce développement afin qu'il profite à la fois à notre économie et aux patients », explique **Frédéric Girard, président de France Biotech.**

Face aux défis de compétitivité et de souveraineté sanitaire, France Biotech appelle les pouvoirs publics à mieux structurer, simplifier et renforcer l'environnement pour accompagner les innovations en santé à chaque étape de leur développement, depuis la recherche jusqu'à leur industrialisation et leur déploiement, en France comme à l'international.

Prioriser les innovations à fort impact et associer les citoyens

La réussite du Plan d'Accélération repose sur un préalable : lors du transfert de technologies, définir des priorités claires afin de concentrer les ressources sur les innovations répondant à des besoins de santé publique identifiés en France, en Europe et à l'international, s'appuyant sur les domaines d'excellence scientifique et technologique français et tenant compte de l'environnement concurrentiel mondial.

France Biotech souligne également la nécessité d'associer les citoyens à la définition de ces priorités médicales et technologiques. Une série de consultations citoyennes pourrait ainsi être organisée avec l'appui de France Biotech, sous l'égide du Conseil économique, social et environnemental. Cette démarche permettrait d'orienter plus efficacement les transferts de technologies, puis les financements et enfin les dispositifs d'accompagnement vers les projets présentant le plus fort potentiel médical, économique et industriel, tout en renforçant l'adhésion de la société aux choix collectifs en matière d'innovation en santé.

Trois priorités pour faire de l'innovation en santé un moteur de croissance

Le Plan d'Accélération s'articule autour de trois priorités complémentaires et de onze propositions opérationnelles couvrant l'ensemble du parcours de l'innovation, depuis la recherche fondamentale jusqu'au développement et au déploiement des innovations en santé au bénéfice des patients.

Priorité 1 – Accélérer le passage de la recherche fondamentale à la recherche appliquée

La France dispose d'une recherche publique dynamique, mais la transformation des découvertes scientifiques en innovations médicales reste encore trop lente. La négociation entre les Offices de transfert de technologie (OTT) et les PME nécessite en moyenne 11,5 mois, contre 8 mois en 2020.

Pour fluidifier et sécuriser le passage de la recherche fondamentale à la recherche appliquée, France Biotech formule trois propositions :

1. Accélérer, harmoniser et sécuriser le transfert de technologies par les Offices de transfert de technologie,
2. Renforcer la culture économique et entrepreneuriale des chercheurs,
3. Développer et valoriser les passerelles entre les secteurs public et privé.

Priorité 2 – Renforcer l'accompagnement des entreprises à tous les stades de leur développement

Les entreprises HealthTech doivent être mieux accompagnées tout au long de leur croissance, depuis la création jusqu'au développement clinique et industriel. Cette mobilisation est d'autant plus nécessaire que 41 % d'entre elles déclarent être en tension de trésorerie, ce qui limite leur capacité à investir, à recruter et à poursuivre leurs projets.

L'enjeu est également de consolider les capacités de développement et de production sur le territoire et de faire de la France un lieu privilégié pour l'implantation d'activités à forte valeur ajoutée.

France Biotech avance cinq propositions :

1. Clarifier et simplifier le rôle des acteurs de l'accompagnement,
2. Cibler et diversifier le financement des entreprises HealthTech,
3. Mieux valoriser l'écosystème des partenaires du développement non clinique et clinique,
4. Structurer l'accompagnement du développement industriel,
5. Faciliter un accès sécurisé et simplifié aux données de santé pour la recherche et le soin.

Priorité 3 – Sécuriser l'accès des patients français aux innovations

Le développement des innovations nécessite un environnement public et réglementaire plus lisible, mieux coordonné et capable d'anticiper les évolutions européennes.

France Biotech formule trois propositions :

1. Mettre en place une consultation précoce, intégrée et contradictoire des autorités compétentes (ANSM, HAS, CEPS),
2. Mobiliser davantage la commande publique en faveur des innovations,
3. Anticiper la mise en œuvre de la simplification du règlement européen des dispositifs médicaux et dispositifs médicaux de diagnostic in vitro (MDR et IVDR).

En agissant sur l'ensemble de cette chaîne, les onze propositions de France Biotech doivent permettre de mieux transformer l'excellence scientifique française en valeur médicale, économique et industrielle, de retenir davantage de programmes de développement, d'attirer des capitaux et des compétences et de consolider durablement la souveraineté sanitaire du pays.

Un appel à l'action pour faire de l'innovation en santé une priorité nationale

À l'approche des débats budgétaires et des échéances électorales de 2027, France Biotech appelle les pouvoirs publics à faire de l'innovation en santé une priorité stratégique pour la compétitivité, l'emploi, l'attractivité et la souveraineté sanitaire.

« La France ne manque ni de talents, ni d'entrepreneurs, ni de chercheurs. Elle doit désormais mieux transformer cette excellence scientifique en valeur économique et industrielle. C'est l'ambition de ce Plan d'Accélération que nous proposons aujourd'hui au débat public », conclut Frédéric Girard.

À propos de France Biotech

France Biotech, fondée en 1997, est une association indépendante qui fédère les entrepreneurs de l'innovation dans la santé et leurs partenaires experts. Animateur de l'écosystème de l'innovation en santé et interlocuteur privilégié des pouvoirs publics en France et en Europe, France Biotech contribue à relever les défis du secteur HealthTech, notamment le financement des entreprises, la fiscalité de l'innovation, les enjeux réglementaires et industriels, et à proposer des solutions concrètes en matière de compétitivité et d'attractivité par l'intermédiaire de ses commissions et groupes de travail. Son objectif est d'aider les start-up et les PME de la filière à devenir des entreprises internationales performantes, capables de concevoir et de développer rapidement de nouvelles innovations au bénéfice des patients. France Biotech est hébergée au sein de PariSanté Campus. <http://www.france-biotech.fr/>